

LA RELIGION DANS *L'ART D'ÊTRE GRAND-PÈRE* DE VICTOR HUGO :
UNE POLITIQUE DE L'INTIME.

Les vers que l'on lit dans *L'Art d'être grand-père* sont probablement les derniers qu'ait écrits Victor Hugo. Le recueil paraît à Paris le 14 mai 1877, et les œuvres qui lui succèdent ne comportent quasiment aucun vers composé après 1875, année durant laquelle prennent forme une grande partie des poèmes de *L'Art d'être grand-père*, dont la rédaction s'étend de 1870 à 1877¹. Ce recueil est donc celui de la vieillesse. Victor Hugo a soixante-quinze ans au moment de sa parution, et le titre laisse attendre une poésie à la fois intimiste et assez éloignée des considérations contemporaines propres aux recueils politiques que sont *Châtiments* en 1853, ou *L'Année terrible*, publié le 20 avril 1872², et dans lequel Jeanne et Georges, les petits-enfants du poète, font leur apparition. Pourtant, il n'en est rien.

Le premier poème du recueil en donne immédiatement la double dimension. Dès le titre, on a à la fois la « satisfaction », et le rapport politique conflictuel — l'exil —, puisque le poème s'intitule « L'exilé satisfait »³. Les développements que l'on y lit concernant le désir de la solitude ou du désert, de la méditation soustraite aux bruits de la société, tendent à donner une illusion de retrait, de sagesse qui se situerait ailleurs et au-dessus. Pourtant, à la fin du premier mouvement, on lit « Donc je vais au désert, mais sans quitter le monde ». En réalité, la méditation ne s'extrait pas du contemporain et du monde, et le dernier mouvement du poème ramène le texte aux événements sociétaux. Le premier rejet dont la saillance arrête la lecture détache le verbe « juger » :

Oh ! j'ai vu de si près les foules misérables,
Les cris, les chocs, l'affront aux têtes vénérables,
Tant de lâches grandis par les troubles civils,
Des juges qu'on eut dû *juger*, des prêtres vils
Servant et souillant Dieu, prêchant pour, prouvant contre [...]⁴

Le jugement se retourne contre les juges eux-mêmes, et le rejet interne du verbe « juger » après la césure est assorti d'un contre-rejet externe qui isole la mention des « prêtres vils » à la fin du vers, en attente d'un groupe verbal qui vienne compléter la phrase. Les juges et les prêtres sont mis au même rang : ils sont les porteurs institutionnels malfaisants d'une autorité morale à laquelle ils contreviennent, et par là même le poète les met en accusation. Mais si juge et prêtre ne sont que des vecteurs de l'autorité en question,

¹ « *L'Art d'être grand-père* est le testament poétique de Victor Hugo : ce sont – à soixante quinze ans – ses derniers vers. », B. Leuillot, « Introduction » à *L'Art d'être grand-père*, Paris, GF, 1985, p. 7. « L'heure de *L'Art d'être grand-père* arrivera avec cette année 1875, qui est un des grands moments de création chez Hugo – le dernier... » P. Albouy, « Introduction » à Victor Hugo, *Œuvres poétiques*, III, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la pléiade, 1974, p. XLIII.

² Le recueil pourrait ainsi n'être, en reprenant les mots de P. Albouy, que le « livre de la récapitulation du *moi* au terme de son siècle. », *op. cit.*, p. X.

³ « Hugo a tenu à intituler *A Guernesey* la première section de son recueil et à l'ouvrir par le poème de *L'Exilé satisfait*, pour souligner la continuité de l'exil avec le grand âge et la mort. » P. Albouy, *op. cit.*, p. 1224.

⁴ *L'Art d'être grand-père*, p. 32. Toutes les citations de *L'Art d'être grand-père* renvoient à l'édition de P. Albouy, dans la collection *Poésie / Gallimard*, Paris, Gallimard, 2002 (références paginées entre parenthèses à la fin de la citation).

et qu'ils sont par conséquent soumis au jugement, la contestation du poète ne s'arrête pas à eux : la fin du poème montre la portée de sa circonspection :

Là, saignant, je médite ; et lors même qu'un dieu
M'offrirait pour rentrer dans les villes la gloire,
La jeunesse, l'amour, la force, la victoire,
Je trouve bon d'avoir un trou dans les forêts,
Car je ne sais pas trop si je consentirais. (*idem*)

Le refus de conciliation du poète va jusqu'à la divinité, et l'offre d'un dieu elle-même reste suspecte moralement. Ce texte d'ouverture le montre : *L'Art d'être grand-père* n'est pas un recueil de la résignation, et à travers les juges et les prêtres, ce sont les autorités morales suprêmes qui sont visées, celles qui se réclament d'un droit supérieur, voire divin : celles de la religion et de la société.

C'est que dans le recueil, pensée religieuse et pensée politique sont liées. Outre les prêtres, la religion est visée dans ses lois à travers le dogme de l'*Immaculée Conception*, à travers le *Syllabus* de 1864, catalogue de quatre-vingt propositions de la pensée moderne condamnées par le pape⁵, et à travers la *Loi sur l'enseignement supérieur* de 1875 (dite loi Dupanloup, qui ouvre l'enseignement supérieur à l'autorité religieuse)⁶. La société civile, elle, est concernée par les développements du poète sur le pardon, qui font entrer en résonance les textes poétiques avec le combat politique de Hugo au Sénat, pour l'amnistie aux Communards. À la suite de Pierre Albouy, Anne Ubersfeld et Claude Millet voient ainsi dans *L'Art d'être grand-père* un texte « écrit très précisément dans une optique politique et pragmatique immédiate, celle de l'amnistie aux Communards »⁷.

La pensée de Victor Hugo propose donc une refondation de la pensée morale à travers deux champs : le religieux et le politique, et la réflexion religieuse, en fait, informe tout au long du recueil la pensée politique, notamment par le biais d'une représentation de l'enfant comme innocent superlatif et manifestation de Dieu⁸. Le quotidien et l'amour familial prennent ainsi dans le mouvement de refondation morale de Hugo une importance capitale du fait de la portée métaphysique et religieuse qu'il leur accorde.

Il s'agit donc ici de comprendre comment, dans *L'Art d'être grand-père*, la vie intime (à la fois intérieure, sociale et événementielle) permet de repenser le rapport à Dieu et, partant, à

⁵ Le *Syllabus*, « résumé des erreurs contemporaines concernant la doctrine catholique », a été publié en annexe de l'encyclique *Quanta cura* (8 décembre 1864). Voir P. Levillain., *Dictionnaire historique de la papauté*, Paris, Fayard, 1994, p. 1605 *sq.*, et Y.-M. Hilaire, *Histoire de la papauté*, Paris, Seuil, 2003, pp. 410-411.

⁶ La question de l'enseignement est le lieu d'une double attaque de la part de Hugo : à son sujet se rejoignent la loi Dupanloup, et le *Syllabus*, dans lequel une des propositions condamnées est la suivante (n°45) : « Toute la direction des écoles publiques dans lesquelles est élevé la jeunesse d'un Etat chrétien, si l'on excepte dans une certaine mesure les séminaires épiscopaux, peut et doit être attribuée à l'autorité civile [...] ». P. Levillain., *op. cit.*, p. 1607.

⁷ A. Ubersfeld, « L'aïeul infini », in *Paroles de Hugo*, Paris, Messidor/Éditions sociales, p. 168. L'idée est aussi reprise avec force par C. Millet, dans sa « Notice » à *L'Art d'être grand-père* : « Ne pas entendre là un appel à l'amnistie des Communards, c'est, comme l'a montré A. Ubersfeld, manquer l'essentiel de *L'Art d'être grand-père* qui est avant tout un combat pour la clémence politique. » in *Œuvres complètes de Victor Hugo*, Poésie III, Paris, Robert Laffont, p. 1447. P. Albouy est à l'origine de cette relecture politique du recueil, avec l'édition qu'il donne des *Œuvres poétiques* de Hugo, dont il reprendra une partie dans un article de *Mythographies* (« Un aïeul sans limite »). Cf. P. Albouy, *Mythographies*, Paris, Corti, 1976, pp. 240-247. Il y écrit : « La section VI, *Grand âge et bas âge mêlés*, fait, au dernier poème, déboucher l'indulgence excessive qu'on reproche au grand-père de porter à ses petits-enfants, sur l'amnistie aux communards que, par une *démagogie* apparentée, le vieillard ne cesse plus de réclamer ».

⁸ « [Le] final métaphysique de *L'Art d'être grand-père* montre que pour Hugo, il n'est pas de dissociation possible entre l'intime, le politique et le religieux. » C. Millet, *op. cit.*, p. 1451, n.17.

la religion, de manière à faire de Dieu, dans le cadre d'une représentation intime qui est une religion individuelle, le fondement d'une morale dont le dernier champ d'application est politique.

De l'expérience intime au rejet des religions

L'intimité est le lieu de l'expérience immédiate : c'est à travers les relations intimes aux êtres et aux choses que se construit en premier lieu l'intériorité d'un individu, parce que c'est dans l'intimité que s'organisent la perception du monde et son retentissement individuel. La nature et les êtres deviennent ainsi pour le poète les objets d'un contact avec le monde, et, puisque le poète postule l'existence de Dieu, avec le divin, le monde étant la manifestation du divin, ou tout du moins sa création.

La création est évoquée à plusieurs reprises dans le recueil, en tant que nature, indépendamment de son origine divine, par exemple dans « *Laetitia rerum* », mais elle peut être aussi clairement observée en fonction de Dieu, comme c'est le cas dans la section qui s'intitule « Le Poème du jardin des Plantes ». Le poète y évoque le jardin parisien et les promenades qu'il y fait avec ses petits-enfants, et de la perception de l'organisation du jardin et des interactions qui s'y jouent, il tire une réflexion métaphysique et religieuse, puisque, ainsi qu'il le dit au début du poème, le jardin « est du vaste univers un raccourci complet » (63). A la visite intime et familiale au jardin se superpose l'observation de l'univers dans son entier, réduit en microcosme géographique, et l'on lit peu après la première évocation du jardin :

J'y vais étudier deux gouffres, Dieu, l'enfance,
Le tremblant nouveau-né, le créateur flagrant,
L'infiniment charmant et l'infiniment grand,
La même chose au fond [...] (64)

La promenade dans l'intimité permet l'étude de Dieu à travers deux manifestations : la nature omniprésente dans le jardin, à travers les plantes et les animaux, et les enfants, dans leur interaction avec cette nature. Très vite, la nature témoigne du mystère divin, et d'un aspect désordonné de la création : le poète dénonce cette apparente irrationalité. « Dieu, certes, a des écarts d'imagination » lit-on dans le premier mouvement du poème ; s'ensuivent plusieurs autres assertions qui disent avec humour la fantaisie⁹ de la création : « Il se croit tout permis [...]. Il n'a pas de frontière, il n'a pas de limite ; [...] Il blesse le bon sens, il choque la raison » (*idem*), et plus loin, dans un texte qui s'intitule « Encore Dieu, mais avec des restrictions » :

Tâchez de voir, c'est bien. Epiez. Notre esprit
Pousse notre science à guetter ; Dieu sourit,
Vieux malin.
Je l'ai dit, Dieu prête à la critique. (73)

Si la nature est la manifestation de Dieu, elle manifeste avant tout sa liberté suprême, l'absence de règles dont il fait preuve. Et c'est alors que l'observation, qui semblait descriptive, prend son sens *exégétique* : la nature est le véritable livre de Dieu, et c'est dans le rapport intime avec le monde que l'on apprend à connaître Dieu, à croire vraiment en lui,

⁹ On emploie ce mot par référence à la thèse de J.-B. Barrère, *La Fantaisie de Victor Hugo*, Paris, Corti, Klincksieck, 1972 (particulièrement pp. 448 *sq.*).

tout d'abord en l'acceptant : « C'est Dieu ; moi je l'accepte. » (65), dit le poète en faisant le constat des antithèses divines que présente la nature, entre la monstruosité du géant et celle de l'infime.

La création est le véritable *livre*, et cette idée est exprimée dans « *Laetitia rerum* » à deux reprises : d'une manière générale, en désignant clairement le livre :

Le faste providentiel
Partout brille, éclate et s'épanche
Et l'unique livre, le ciel,
Est par l'aube doré sur tranche.

Et particulièrement, à travers la lecture que l'on peut faire des fleurs :

De joie et d'extase on s'emplit,
L'ivresse, c'est la délivrance ;
Sur aucune fleur on ne lit :
Société de tempérance. (45-46)

Avec ce dernier exemple, on comprend l'enjeu moral de la substitution du livre de la nature à celui communément admis comme celui de la Révélation : le livre de la nature, à l'inverse de l'autre, ne dicte pas de lois, et le mot est présent dans « Le Poème du jardin des Plantes » :

Oh ! que d'étranges lois ! quel tragique mélange !
Voit-on le dernier fait, sait-on le dernier mot,
Quel spectre peut sortir de Vénus, et quel ange
Peut naître dans le ventre affreux de Béhémoth ? (75)

La complexité de la création est telle qu'il est impossible de percer vraiment son mystère. Le désordre de la nature est irréductible à la raison humaine, et le divin est toujours inattendu, ce qui implique pour le poète une impossibilité à édicter des lois qui, tout en étant des lois selon Dieu, soient immuables. Il faut des lois à même de mouvoir avec la création, de s'adapter à ses étrangetés et à ses excès. Il s'agit donc d'observer le monde, de rentrer dans l'intimité de la création et *d'accepter* cette création pour entrer dans le dessein de dieu. C'est sur ces conclusions que se fonde dans le recueil le rejet des religions dans leur ensemble, et de la religion catholique en premier lieu.

Les religions du livre se sont égarées en refusant de lire le vrai livre qui est celui de la création, elles se fondent sur une autorité usurpée, et le livre même dont elles se revendiquent est la preuve de leur aveuglement. Dans un poème sans titre, les religions et leurs livres sont ainsi *mis à l'index* :

L'âme a le penchement d'un navire qui sombre ;
Et les religions, à tâtons, ont dans l'ombre
Pris le démon pour Dieu !

Oh ! qui me donnera des paroles terribles ?
Oh ! je déchirerai ces chartes et ces bibles,
Ces codes, ces korans ! (42)

Les religions dans leur ensemble sont condamnées pour s'être écartées de la vérité, et pour s'être confiées, en quelque sorte, au faux dieu qui est celui de leur livre. Leur

confusion est un véritable contresens, et elles prennent le démon pour Dieu en se fondant sur les livres humains.

Par un déplacement métonymique, au moyen d'une antonomase de nom commun qui entraîne un détournement axiologique remarquable, *la* Bible devient dans la rhétorique hugolienne « *une bible* », sans majuscule, un livre religieux parmi d'autres, et même l'équivalent d'un groupe de criminels dans le poème intitulé « Chant sur le berceau » :

S'il [le poète] voit du Vatican, de Berlin ou de Vienne
Sortir un guet-apens, une horde, une bible,
Il se dresse, il n'en faut pas plus pour qu'il devienne
Terrible. (97)

Dès lors, les religions deviennent la première cible du poète, qui fait de leur enseignement la première raison de l'aveuglement et de l'ignorance des hommes. Dans ce système, les prêtres (catholiques évidemment, mais probablement aussi d'autre confession) sont présentés comme des instruments du mal. Ils sont ceux à travers lesquels la noirceur se répand, comme le dit le poème « A propos de la loi dite liberté de l'enseignement » :

Prêtres, vous complotez de nous sauver, à l'aide
Des ténèbres, qui sont en effet le remède
Contre l'astre et le jour ;
Vous faites l'homme libre au moyen d'une chaîne ; (164)

Et les prêtres sont en contradiction totale avec la leçon bienveillante que donne la création dans le poème *Le Syllabus*¹⁰ :

Les prêtres vont criant : Anathème ! Anathème !
Et la nature dit de toutes parts : Je t'aime ! (160)

Les prêtres, comme le pape qui est leur supérieur hiérarchique suprême, travaillent à l'ignorance des peuples, et sont en cela même l'appui des forces historiques de l'oppression. Ils ont dans la société un rôle obscurantiste et tyrannique, et ce n'est pas un hasard si dans plusieurs énumérations, le pape se trouve au côté des tyrans, comme dans le deuxième poème du recueil qui évoque « cette monstrueuse et féroce dépense / De papes, de césars, de rois, que fait Satan » (33). Le pape est en première place dans l'énumération des oppresseurs envoyés par Satan, parce qu'il est le soutien moral et religieux de tous les tyrans, de par sa lutte contre la vérité divine.

La religion du pardon fondée sur l'intimité

A l'opposé des religions néfastes qui se fondent sur le livre, on a vu que la création et l'intimité avec les êtres du monde apportaient une manifestation de la véritable divinité et plusieurs traits essentiels indiquant l'impossibilité à figer des lois selon le divin. *L'Art d'être grand-père* donne ainsi l'enfance, les enfants, comme preuve maximale de l'existence de Dieu et de la bonté divine. Dans le dernier poème de la section VI, « Grand âge et bas âge

¹⁰ Il peut être utile ici de citer le *Nota Bene* de *Syllabus*, après la proposition 74 : « On peut faire mention de deux autres erreurs : l'abolition du célibat des clercs et la préférence attribuée à l'état de mariage sur l'état de virginité » *op. cit.*, p. 1608.

mêlés », on trouve un développement, sous forme de récit dialogué, à propos de ce basculement d'une religion vers une autre :

Plus de religion alors ? Comme vous dites.
Plus de société ? Retour aux troglodytes,
Aux sauvages, aux gens vêtus de peaux de loups ?
Non, retour au vrai Dieu, distinct du Dieu jaloux,
Retour à la sublime innocence première, (109)

Les religions doivent disparaître pour que l'homme puisse revenir à une relation directe avec Dieu, qui, étant débarrassée de l'ensemble des doctrines religieuses fondées sur le livre, entraînera le « retour à la sublime innocence première ». Or, pour le poète grand-père, le premier guide vers cette innocence première, celui qui la montre puisqu'il en participe, c'est l'enfant.

Dans le dixième poème de l'ensemble du Jardin des Plantes, l'enfant est la preuve la plus divine, et, partant, la plus parfaite, de la grandeur de Dieu. Le poète donne foi à une hypothèse selon laquelle le règne de Dieu sur terre passerait par la métempsychose¹¹. Il en infère la proposition à valeur morale qui ferait des animaux monstrueux et mauvais la réincarnation des âmes criminelles du passé : tous les fauves et les carnassiers seraient dans cette perspective détenteurs d'âmes en attente de leur pardon, condamnées à rugir leur haine et leur douleur, et l'enfant, qui, seul, les regarde et les entend en souriant, sans avoir peur, serait la manifestation de la bonté divine à leur égard :

Quoi ! le déluge voit arriver la colombe !
La clarté des berceaux filtre à travers la tombe
Et pénètre d'un jour clément les condamnés !
Les spectres ne sont point haïs des nouveaux-nés ! (90)

Les enfants n'ont pas peur et n'ont pas plus de mépris à l'égard des forçats monstrueux que des criminels humains, ils sont la confiance de Dieu dispensée au monde, ils sont l'innocence même. « Que voulez-vous ? L'enfant me tient en sa puissance ; / Je finis par ne plus aimer que l'innocence ; » (73), explique le poète à la fin de l'ensemble intitulé « *Laus puero* », « louange à l'enfant ». L'enfant accepte ce qui est sans porter de jugement, il est amour, et par là même il manifeste dieu : toujours à propos des enfants face aux animaux terribles, on entrevoit la nature de Dieu :

C'est quand Dieu, pour venir des voûtes éternelles
Jusqu'à la terre, triste et funeste milieu,
Passe à travers l'enfant qu'il est tout à fait Dieu ! (90)

Et avec la bonté divine, les enfants sont la « promesse » de Dieu, ils sont la première marque du pardon divin :

La torsion du mal dans les brûlants ravins
De l'enfer misérable est soudain apaisée
Par d'innocents regards purs comme la rosée ! (91)

¹¹ « *Le Poème du Jardin des Plantes* est une reprise de *Ce que dit la Bouche d'ombre*, renvoie à la doctrine des métempsycoses [...] », P. Albouy, *op. cit.*, p. 241.

Leur innocence fait que les bêtes monstrueuses, quelques vers plus loin « Du pardon vénérable [...] ont le saint frisson ; » (*idem*).

L'enfant est donc l'innocent même, comparable au Christ lui-même puisqu'il est promesse de bonté et de pardon pour les hommes, et par conséquent l'amour de l'enfant est opposé à l'amour de la religion séculaire : il faut suivre l'enfant et non les représentants de l'Eglise, comme le laisse entendre le second poème sur l'Immaculée conception en affirmant « Qu'ils sont loin du prêtre et près de Jésus-Christ. » (167) Ailleurs, le grand-père avoue : « Je crois aux enfants comme on croyait aux apôtres » (61) (« La Lune ») : les enfants sont le fondement de la religion hugolienne.

L'enfant étant innocence, il est pardon. Observant le pardon que l'enfant laisse entrevoir aux bêtes fauves¹², le poète comprend qu'il faut suivre leur exemple : « J'accepte les conseils sacrés de l'innocence » (39), écrit-il dans le poème « Georges et Jeanne », et il affirme plusieurs autres fois la nécessité d'un pardon généralisé. Dans la célèbre série de poèmes sur les fautes de Jeanne, série qui a pour centre « Jeanne était au pain sec dans le cabinet noir », le grand-père s'expose aux foudres des membres de sa famille et plus généralement de la société pour avoir été trop indulgent envers sa petite-fille et pour défendre une logique du pardon. Dans le premier poème, il s'exprime avec ironie, par antiphrase :

Et j'ai dit : - Je n'ai rien à répondre à cela.
J'ai tort. Oui, c'est avec ces indulgences-là
Qu'on a toujours conduit les peuples à leur perte. (102)

Puis dans un autre, on lit aux premiers vers :

Tout pardonner, c'est trop ; tout donner, c'est beaucoup !
Eh bien je donne tout et je pardonne tout,
Aux petits [...] (108)

Mais la clé, en quelque sorte, de ce discours sur le pardon, se trouve dans la section XI, « Jeanne Lapidée ». L'unique poème de cette section est le seul à porter en exergue une indication de lieu et de date : *Bruxelles – Nuit du 27 mai*. Le poème est inscrit dans une réalité historique et individuelle. Le 27 mai 1871, Hugo avait fait publier dans *L'Indépendance Belge* une lettre ouverte par laquelle il ouvrait sa porte aux anciens Communards expulsés de Belgique¹³. Cette nuit-là, une cinquantaine de personnes étaient venues s'en prendre au poète et à sa famille, en tentant d'enfoncer les portes de sa maison et en lui jetant des pierres sur la façade, aux cris de « A mort Victor Hugo ». L'expulsion du territoire belge vint peu après sanctionner le premier geste de Hugo en faveur d'une amnistie aux Communards^{14,15}. Le poète reprendra son combat au Sénat en défendant un projet de loi

¹² « Les enfants étant des êtres rédempteurs, dans la pièce V du *Poème du Jardin des Plantes*, à la date du 25 décembre 1875, on retrouve tous les éléments de l'apparition de l'être candide et salvateur dans les sombres régions du mal. Les damnés, ici, ce sont les bêtes fauves, où, comme on sait, sont punies et souffrent des âmes. » P. Albouy, *La création mythologique chez Victor Hugo*, Paris, Corti, 1985, p. 296, n.182.

¹³ « Cet asile, que le gouvernement belge refuse aux vaincus, je l'offre. [...] Si l'on vient chez moi prendre un fugitif de la Commune, on me prendra. », Lettre « à M. le rédacteur de *L'indépendance belge* », datée du 26 mai 1871 et publiée le lendemain. Cf. *Victor Hugo, Œuvres Complètes, Politique*, pp. 796-797.

¹⁴ Pour le récit de l'incident belge (nuit du 27 au 28 mai 1871), voir l'article de François-Victor Hugo publié dans *L'indépendance belge*, daté du 30 mai 1871, in *Politique, op.cit.*, pp. 800-801. Le récit est suivi de l'arrêt d'expulsion signé par Léopold II, roi des Belges, daté du même jour.

¹⁵ Sur cet incident, voir aussi les poèmes de *L'Année terrible* : « Une nuit à Bruxelles » et « Expulsé de Belgique ».

pour l'amnistie le 22 mai 1876, avant d'en présenter un nouveau le 28 février 1879¹⁶. La loi sera votée en juillet 1880, après un troisième discours de Hugo. Dans « Jeanne lapidée », donc, le grand-père qui a suivi les conseils de l'innocence pardonne leur violence à ses agresseurs, et rejette la faute sur l'Eglise :

Pauvre mère, ton fils ne sait pas ce qu'il fait.
Quand Dieu germait en lui, le prêtre l'étouffait.
Aujourd'hui le voilà dans cette Forêt-noire,
Le dogme ! Ignace ordonne ; il est prêt à tout boire
Le faux, le vrai, le bien, le mal, l'erreur, le sang !
Tout ! Frappe ! il obéit. Assassine ! il consent.
Hélas ! Comment veut-on que je lui sois sévère ? (138)

Le passage commence avec la condamnation de l'Eglise qui pervertit les innocents : dans le premier vers, le poète reprend les mots du Christ pour condamner l'Eglise. C'est Dieu lui-même qui condamne la religion. La violence est une perversion, et contre les « petits » (ceux qui ne sont pas, socialement, des « puissants »), il ne faut user que du pardon. L'idéologie du pardon que le poète réaffirme sans cesse après l'avoir fondée religieusement, est ainsi à comprendre non seulement dans une perspective *intime* : il faut pardonner aux enfants plutôt qu'être sévère, comme le grand-père le fait avec Jeanne, mais elle est aussi à envisager d'un point de vue *social et politique* : il faut pardonner aux criminels parce que leur petitesse (sociale ou intellectuelle) s'oppose à la reconnaissance de leur responsabilité. Il faut pardonner aux Communards, parce qu'ils étaient des parisiens pauvres, souffrants et ignorants. La finalité politique de la religion révélée par l'intimité hugolienne, ici, c'est le pardon généralisé pour les misérables.

Et, cela étant posé, il faut en revenir aux dogmes de l'Eglise catholique. Si le dogme de l'Immaculée Conception de Marie, proclamé par l'encyclique *Ineffabilis Deus* en 1854¹⁷, est visé très sévèrement par Hugo, au point que trois poèmes entiers lui répondent (deux le mentionnent dans leur titre), et que de nombreux autres passages du recueil y fassent allusion, c'est que pour le poète, à travers ce dogme, la religion catholique a attenté à l'enfance, donc à l'innocence, et de là, à Dieu lui-même. Ce dogme est un attentat contre l'innocence : dire que la vierge a été conçue sans péché, cela revient à dire que les autres hommes naissent souillés par le péché originel, or pour Hugo, on l'a vu, la génération est la promesse même de Dieu faite aux hommes. L'enfant n'est pas pécheur, puisqu'il est innocent :

Péché ! Péché ! Le mal est dans les nouveaux-nés !
Oh ! Quel sinistre affront ! Prêtres infortunés ! (112)

La section « L'Immaculée Conception » commence d'ailleurs par un vers qui met « Georges », « Jeannes » et « Maries », au pluriel, sur un même plan, laissant entendre qu'il n'y a pas de distinction de nature entre les enfants, quels qu'ils soient.

¹⁶ Cf. « L'amnistie au Sénat – 22 mai 1876 », « Discours pour l'amnistie – Séance du Sénat du 28 février 1879 », et « Troisième discours pour l'amnistie – Séance du Sénat du 3 juillet 1880 », in *Politique, op. cit.*, pp. 917, 1007, et 1017. Voir aussi Anne Ubersfeld, « L'âïeul infini », *op. cit.*, p. 168.

¹⁷ « [...] la très bienheureuse Vierge Marie a été, au premier instant de sa conception, préservée de toute tache du péché originel [...] », Bulle *Ineffabilis Deus*, 8 décembre 1854.

Par la suite, Hugo étend l'Immaculée Conception de son acception théologique *passive* à son acception populaire *active*¹⁸, en affirmant que les couples qui procréent ne pèchent pas en mettant au monde des enfants. Il défend l'idée selon laquelle la femme qui enfante est exempte d'un quelconque péché de procréation :

Oh femmes, sur vos fronts ils mettent d'affreux doutes.
Le couronnement d'une est l'outrage de toutes.
Démence ! Ce sont eux les désobéissants.
On ne sait quel crachat se mêle à leur encens. (112)

Pour Hugo, comme il l'expose dans le poème *Ora, ama*, il ne peut y avoir de péché là où il y a amour, et la génération est une preuve d'amour. C'est dans l'intimité de l'amour qu'il faut commencer à observer la grandeur de Dieu, et l'amour, même charnel, est ainsi une prière :

Monsieur le curé passe et ferme son bréviaire ;
Il est trop tard pour lire, et ce reste de jour
Conseille la prière à qui n'a plus l'amour.
Aimer, prier, c'est l'aube et c'est le soir de l'âme.

Et c'est la même chose au fond ; aimer la femme,
C'est prier Dieu ; pour elle on s'agenouille aussi.
Un jour tu seras homme et tu liras ceci. (132)

L'amour et la prière sont liés : revenir au péché originel (qui fait de l'enfantement une ouverture à la culpabilité) est un crime, un manque de foi dans la promesse divine. Et il faut alors revenir au point de départ des conceptions religieuses du poète : revenir à la création. Dès « Le Poème du jardin des Plantes », on lit l'opposition fondamentale au dogme de l'Immaculée Conception :

Je suis le curieux qui, né pour croire et plaindre,
Sonde, en voyant l'aspic sous des roses rampant,
Les sombres lois qui font que la femme doit craindre
Le démon, quand la fleur n'a pas peur du serpent. (75)

La nature ne dicte pas de lois, parce que la seule loi est l'amour, et que, pour Hugo, l'amour étendu à ceux qui, ignorants et souffrants, sont coupables d'un crime, c'est le pardon.

Conclusion

Dans *L'Art d'être grand-père*, Hugo nie la vérité de toute pratique religieuse dictée par une loi humaine et institutionnelle. Il le fait pour refonder un rapport à l'homme et au divin qui passe par l'acceptation des difformités et du mal, mais cette acceptation n'est pas une résignation : le mal étant fait, il faut pardonner, et ne pas chercher à châtier ceux qui ne se rendaient pas compte de ce qu'ils faisaient (ce que ne peuvent être les puissants, qui, étant

¹⁸ « Il ne s'agit pas de la conception *active*, c'est-à-dire de l'acte générateur de Saint Joachim et de Sainte Anne, pris en lui-même : il s'agit de la conception *passive*, c'est-à-dire du terme où l'acte générateur aboutit [...]. » A. Vacant et E. Mangenot, *Dictionnaire de théologie catholique*, VII, Paris, Letouzay et Ané, 1922, p. 846.

puissants, persistent dans leur crime). Cette religion individuelle de l'amour et du pardon que forge le poète grand-père dans le recueil est une religion ouverte aux étrangetés, aux changements, aux conceptions métaphysiques multiples (témoin la métempsychose du jardin des plantes), et c'est une religion fondamentalement dirigée vers le politique, un champ politique élargi, qui passe par l'intime. Reconnaître le divin dans la création et l'innocence dans l'enfance, exercer le pardon vis-à-vis des petits, c'est déjà s'opposer à une conception du monde fondée sur la culpabilité, et penser une politique du pardon plutôt que de la répression¹⁹. Et se dresser contre la répression, c'est aussi se dresser contre les puissants tyranniques, les détenteurs des religions et de l'Etat.

ROMAIN BENINI
(ENS-LSH)

¹⁹ « Théodore de Banville ne s'est pas trompé quand il écrit à son propos qu' « en poésie, l'Enfant date de [Victor Hugo] et n'a commencé à vivre que dans ses œuvres ». Mais [...] l'enfance est une question sociale, et *L'Art d'être grand-père* est aussi un manifeste politique. » H. PENA-RUIZ et J.-P. SCOT, *Un poète en politique, Les combats de Victor Hugo*, Paris, Flammarion, 2002, p. 357.